

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Rejet des feuilles de soins Cnamgs : Ossouka Raponda attend "des propositions immédiates"

I.I
Libreville/Gabon

AU lendemain de la décision de la Coalition des syndicats du secteur santé de suspendre l'utilisation des feuilles de soins et bons d'examen Cnamgs au sein des structures sanitaires publiques mais aussi du courrier que lui ont adressé les responsables de ce regroupement syndical, la Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda a convoqué hier, 10 mai 2022, autour d'une séance de travail les membres du gouvernement concernés au premier chef par ce dossier des plus cruciaux. Y étaient également concernés le ministre de la Santé, Guy-Patrick Obiang Ndong et

le directeur de la Caisse d'assurance de maladie et de garantie sociale (Cnamgs). Objectif: venir à bout des dysfonctionnements actuels autour du financement des formations sanitaires. Au terme de cette rencontre, la cheffe du gouvernement a donné des instructions fermes au ministre de la Santé pour trouver des solutions pérennes à cette situation impactant considérablement l'offre et la qualité des soins au sein des formations sanitaires publiques. Selon Guy-Patrick Obiang Ndong, "nous avons donc été instruits par le Premier ministre de formuler des propositions immédiates visant à pallier le dysfonctionnement décrié". Et d'ajouter : "Le gouvernement



Séance de travail autour de la crise des feuilles de soins de la Cnamgs, hier à la Primature.

aujourd'hui s'investit à améliorer le financement des formations sanitaires". Avant de rassurer la population et les partenaires syndiqués que son département ministériel ne ménagerait aucun effort pour résoudre cette crise. "Nous avons fait le point au

niveau des recouvrements des cotisations des 3 fonds, notamment le fond des agents publics de l'État, du secteur privé et les Gabonais économiquement faibles. La Caisse d'assurance de maladie et de garantie sociale est le principal bailleur au niveau

de recouvrement de cotisation de ces 3 fonds. Il faut retenir que les efforts doivent être consentis pour atteindre un taux de 100 % pour donner une bouffée d'oxygène aux formations sanitaires pour le bien-être des Gabonais", a conclu le ministre de la santé.

Chang Soo Ryu en soutien au Centre de santé de Glass

S.A.M.
Libreville/Gabon

CHANG Soo Ryu, l'ambassadeur de la Corée du Sud au Gabon, s'est rendu, le vendredi 6 mai passé, au Centre de santé de Glass (PMI) pour y remettre un lot de médicaments destinés aux femmes et jeunes enfants. Ce geste, pour le diplomate, avait une double signification : remercier les responsables de cette structure pour les services qu'elle rend aux patients et soutenir la communauté. "J'espère que le centre pourra faire des progrès constants dans l'amélioration de la vie des citoyens de Libreville. Ces dons ont pour but d'améliorer les conditions de vie des femmes et des enfants. Je crois que les enfants sont l'avenir de l'humanité et du Gabon, il est donc primordial de garantir un environnement favorable à leur épanouissement. Et ceci dans l'intérêt de tous. A travers ce geste, nous espérons œuvrer au



L'ambassadeur de la Corée du Sud au Gabon remettant un don de médicaments au conseiller du ministre de la Santé.

renforcement des capacités des soins médicaux en faveur de ceux-ci", a-t-il expliqué. Cette année marque le soixantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Corée et le Gabon. Selon Chang Soo Ryu, le Club KOICA, qui regroupe d'anciens étudiants gabonais en Corée du Sud, a également contribué au renforcement de ces liens.

Protection sociale et citoyenneté : des actes de naissance pour tous

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

DANS le cadre du programme conjoint de citoyenneté et protection sociale signé entre le ministère des Affaires sociales et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), le ministre de la Santé et des Affaires sociales, Guy-Patrick Obiang Ndong, a procédé hier, mardi 10 mai 2022, à l'Hôtel de Ville de Libreville, à la seconde phase de la campagne nationale de distribution des actes de naissance et l'enrôlement des enfants à la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie Sociale (Cnamgs). En présence de l'édile de Libreville, Christine Mba Ndu-tume-Mihindou, du représentant résident de l'Unicef, Donatien Tameko, et de la ministre déléguée aux Affaires sociales, Justine Lembimbi-Mihindou, ce programme conjoint permettra également à notre pays de réaliser certains Objectifs de développement durable (ODD). Après la phase d'identification



Ce projet vise à éradiquer le phénomène des enfants sans actes de naissance dans notre pays.

et l'établissement des jugements supplétifs et des actes de naissance aux enfants et adultes qui en sont dépourvus, et le renforcement du cadre normatif et institutionnel des capacités des acteurs de terrain à moderniser le système d'enregistrement des naissances et à enrôler les heureux bénéficiaires à la Cnamgs, cette action vient concrétiser l'action du gouvernement en faveur des populations. Dans cette logique, Guy-Patrick

Obiang Ndong a précisé que "le président de la République, Ali Bongo Ondimba, place la protection sociale de manière générale au cœur de sa vision de justice sociale et d'égalité des chances. À ce jour, plus de 10 000 actes de naissances sont transcrits et disponibles dans plusieurs mairies et préfectures des provinces de l'Estuaire, du Haut-Ogooué, de la Nyanga, de l'Ogooué-Ivindo et du Woleu-Ntem".